

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
TREMONT-SUR-SAULX

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Plan annexé au PLU
Mis à jour par arrêté du Maire
en date du : 28/07/2018



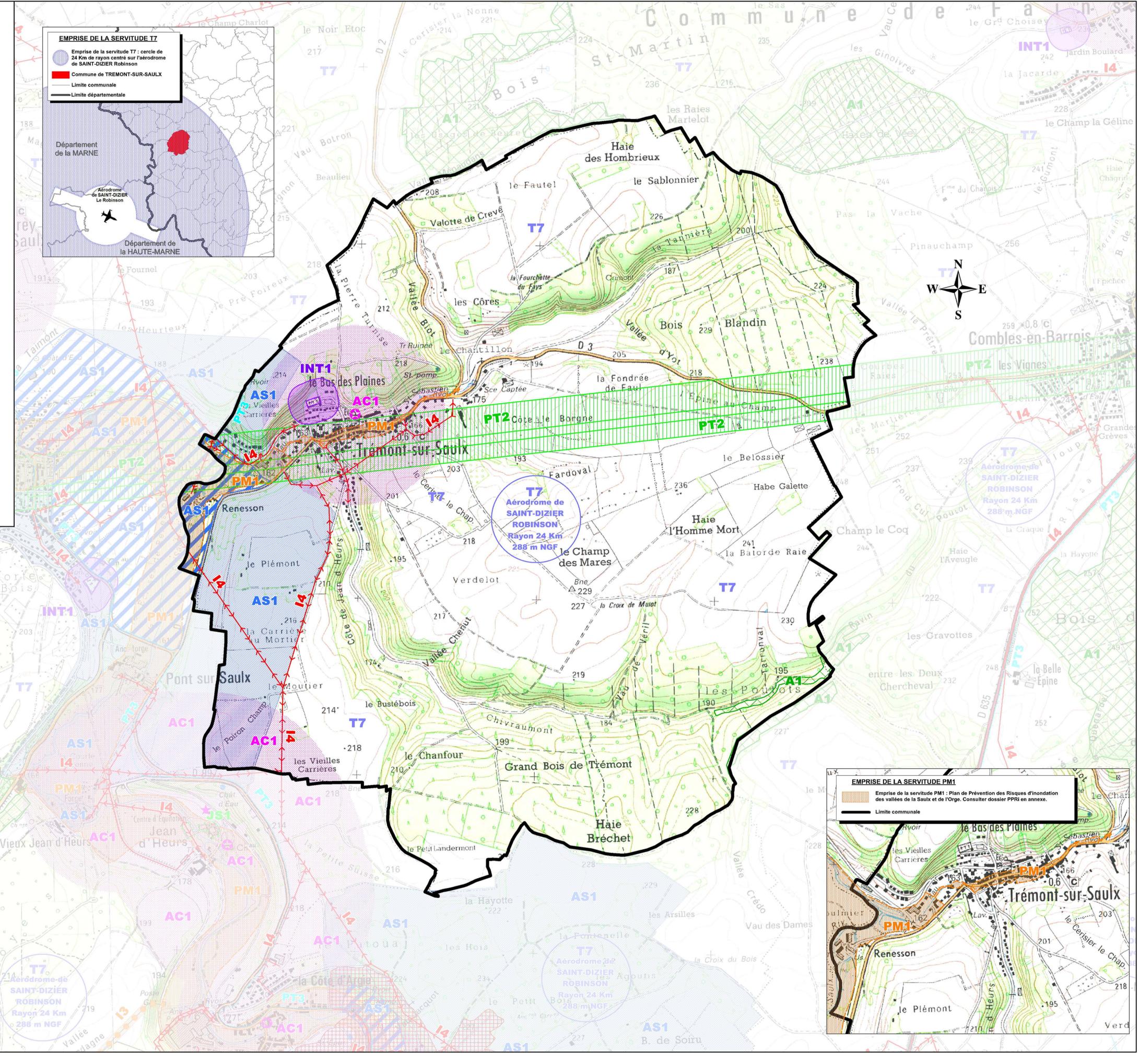
Plan dressé le : **04/09/2018**

Supports : © IGN-BD CARTO © édition 2013
© IGN-BD SCAN25 © édition 2013
Conception : DDT 55 / SUH / Unité PLANIFICATION

Echelle
0 150 300
Mètres



- SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT LE TERRITOIRE COMMUNAL :**
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques (Données UDAP 55 - 2016)
 - Monuments classés
 - Monuments inscrits
 - AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (Données ARS-DT55 - Janvier 2018)
 - Périmètres immédiats
 - Périmètres rapprochés
 - Périmètres éloignés
 - EL7 Servitudes d'alignement (non représentées, voir tableau des SUP)
 - I4 Servitudes relatives au transport d'énergie électrique (20KV - Données © ERDF septembre 2014 / > 20KV - Données © RTE Mai 2012)
 - INT1 Servitudes au voisinage des cimetières
 - PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles et des plans de prévention des risques miniers. Consulter dossier PPRI en annexe
 - PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
 - PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques (Tracé indicatif et partiel)
 - T7 Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (Cercle de 24 km de rayon centré sur l'aérodrome de SAINT-DIZIER "Robinson", 288 m NGF)
- POUR INFORMATION :**
- A1 Bois et forêts relevant du régime forestier (Données © ONF 2017)
 - Limite du territoire communal
- AVERTISSEMENT : CONDITIONS D'UTILISATION**
- Ce document prend en compte les données disponibles à la date de réponse des différents gestionnaires et n'a pas vocation à se substituer aux documents officiels desdits gestionnaires.
 - Compte-tenu des imprécisions inhérentes à la nature et à l'échelle des données saisies, l'agrandissement à des échelles plus précises que celle du 1/10 000 ème est déconseillé.
 - Le fond et les données de cette carte font l'objet d'un droit réservé et d'une protection.
- Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'Administration



EMPRISE DE LA SERVITUDE T7

- Emprise de la servitude T7 : cercle de 24 Km de rayon centré sur l'aérodrome de SAINT-DIZIER Robinson
- Commune de TREMONT-SUR-SAULX
- Limite communale
- Limite départementale

EMPRISE DE LA SERVITUDE PM1

- Emprise de la servitude PM1 : Plan de Prévention des Risques d'inondation des vallées de la Saulx et de l'Orge. Consulter dossier PPRI en annexe.
- Limite communale